

L'État, l'argent et les cultes de 1958 à 1987 – Contribution à l'histoire de la laïcité française

samedi 25 janvier 2020

Conférence de l'IRELP :

L'État, l'argent et les cultes de 1958 à 1987 Contribution à l'histoire de la laïcité française

**Jean-Pierre Moisset
maître de conférences HDR en
histoire contemporaine à
l'université Bordeaux Montaigne**



« Entre 1958 et 1987, le droit français s'est enrichi de mesures favorables aux intérêts des cultes : exonérations fiscales, garantie publique des emprunts, etc. Quelle histoire se cache derrière ces nouvelles dispositions légales ? Comment la Ve République a-t-elle construit un cadre qui sert les intérêts des cultes tout en

respectant l'interdiction de leur financement public posée en 1905 ? Le présent ouvrage montre que des responsables catholiques ont su trouver une oreille attentive auprès de décideurs politiques appartenant aux différentes familles de la droite. Dans les années 1960, leurs demandes visaient à abaisser le coût de construction des églises. Au c¹/₂ur des années 1970, l'enjeu était l'intégration à moindres frais des prêtres, religieux et religieuses à la Sécurité sociale. Une décennie plus tard, il s'agissait de relancer le denier du culte en autorisant sa déductibilité fiscale. Chemin faisant, le rapprochement de l'État et des religions organisé par la loi Debré (1959) sur le terrain scolaire a été complété sur le plan cultuel par une série de dispositifs qui restent d'actualité » Présentation de l'ouvrage par l'éditeur.

samedi 25 janvier 2020 à 14h00

**ANNEXE TURBIGO de la Bourse du
Travail
(Salle Léon Jouhaux)**

**67 rue Turbigo 75003 Paris
(M° République ou Temple)**